

PAROLES BOXÉES

2 - 6 MINUTES PAR
PARTICIPANT·E,
NOMBRE ILLIMITE

ESPACE
VIDE

PREPARATION :
AUCUNE

A QUOI ÇA SERT ?

Les paroles boxées laissent la place à chacun·e de donner son avis, de s'exprimer librement sur un sujet.

En permettant à chaque personne d'avoir véritablement la parole, c'est une manière concrète d'atténuer les dominations.

Déroulé :

Inviter les participant·e·s à se mettre debout et former un cercle. À tour de rôle, chacun·e pourra, éventuellement en s'avancant légèrement, prendre la parole une seule fois. L'animateur·trice rappelle que le temps de parole est limité afin qu'il soit le même pour tout le monde. **Il est important de préciser qu'on ne pourra pas reprendre la parole une seconde fois** : il n'y a pas de droit de réplique. La prise de parole est libre jusqu'au moment où la personne considère qu'elle a terminé, il est donc interdit de l'interrompre pour réagir.

Dans cet exercice, les temps de silence entre les interventions ont une grande importance : ils permettent aux personnes qui sont moins à l'aise, ont moins l'habitude de prendre la parole, d'avoir le temps nécessaire pour oser se lancer. Les silences favorisent aussi l'écoute : c'est un temps qui permet de formuler sa pensée, la mettre en mots, et donc d'éviter de le faire pendant que d'autres s'expriment.

Pour faciliter cela, l'animateur·trice peut inviter les participants à utiliser la formule « je prends » lorsqu'ils décident de s'exprimer, et « je laisse » lorsqu'ils terminent.

Ce moment n'a pas de fin en soi, il n'est pas obligatoire que tous les participant·e·s aient pris la parole.

C'est à l'animateur·trice de sentir, notamment si les silences sont de plus en plus nombreux, qu'il est temps d'inviter les participant·s à conclure.

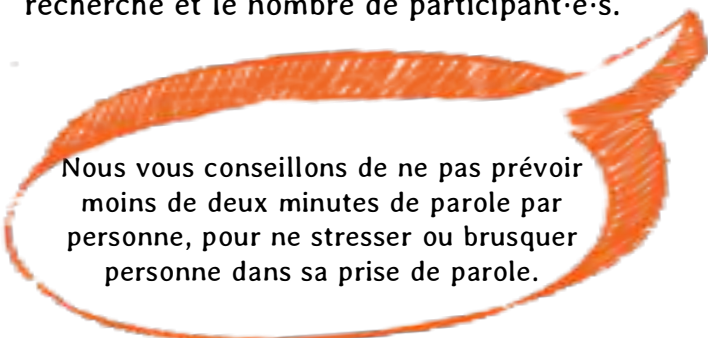
COMMENT ÇA S'ANIME ?

L'animateur·trice fait preuve d'empathie envers celles et ceux qui se lancent, et sa présence est importante car c'est souvent le réceptacle visuel des personnes qui s'expriment.

Il ou elle assure l'entière **liberté de parole des participant·e·s**, en veillant à ce que les temps d'expression soient réellement équivalents et uniques. Il ou elle peut indiquer par un petit geste que le temps imparti est

presque écoulé, et inviter la personne qui s'exprime à conclure.

Le temps de parole est défini en amont, surtout en fonction de la durée qu'on recherche et le nombre de participant·e·s.



Nous vous conseillons de ne pas prévoir moins de deux minutes de parole par personne, pour ne stresser ou brusquer personne dans sa prise de parole.

COMMENT LE RATER ?

En cherchant à combler les blancs, donc en incitant ou obligeant les personnes à s'exprimer alors que personne ne prend spontanément la parole.

Il n'est pas toujours évident d'accepter l'attente et le silence. Une bonne façon de le dédramatiser et d'annoncer dès le début qu'il est important que chacun·e prenne son temps, et d'expliquer les avantages des temps silencieux.

VARIANTE :

Un deuxième animateur·trice peut prendre des notes pendant ce temps de parole, puis afficher (toutes ou certaines) idées afin de revenir dessus par la suite.

Cette variante peut constituer une bonne transition vers un autre temps de réflexion, mais elle peut aussi avoir le désavantage de rendre la prise de parole moins engageante ou spontanée, et de bloquer certaines personnes.

D'OÙ ÇA VIENT ?

Nous nous nourrissons des méthodes employées par d'autres. **LES PAROLES BOXÉES** en font partie, c'est la SCOP Le Pavé qui a partagé cet outil dans son cahier « LA PARTICIPATION ». On l'utilise très souvent dans les formations et ateliers qu'on anime.

